ArcExpress

débat public sur le métro de rocade

Étude

Insertion de tracés, impact sommaire et rédaction du DOCP (SETECTPI/XELIS/INGEROP)





AVERTISSEMENT

Les études préalables, dont fait partie le document qui suit, ont été réalisées en 2008-2009 afin d'élaborer le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales présenté au Conseil du STIF en juillet 2009 et qui a servi d'appui à la constitution du dossier de saisine de la Commission nationale du débat-public.

Ces études avaient pour objet premier de valider la faisabilité du projet Arc Express.

Réalisées par différents prestataires du STIF, elles ne portent pas nécessairement la position retenue in fine par le STIF dans le dossier du maître d'ouvrage élaboré pour le débat public, ce dossier étant aussi le fruit d'une maturation des sujets au sein des équipes du STIF, éclairée par ces études mais également le fruit d'échanges avec les partenaires du projet.

Dans ces études préalables, plusieurs éléments ont pu être retenus comme des postulats permettant un chiffrage du projet ou servant de base aux études de trafic. Il en va par exemple du positionnement des stations intermédiaires évoqué dans certains rapports.

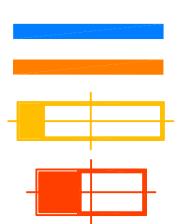
Ces choix a priori n'avaient qu'une visée méthodologique. Seules les étapes de concertation à venir permettront de définir les caractéristiques et les tracés précis du projet Arc Express.

Si le STIF décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public, de nouvelles études approfondies seront menées en vue de l'enquête publique, puis lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé.

Contenu du dossier des études :

- >> Perspectives de croissance urbaine (IAU);
- >> Etudes des enjeux transports et études de trafic (STIF);
- >> Etude des points de maillage potentiels (RATP);
- >> Etudes des pôles d'échanges SNCF/ Arc Express (SNCF);
- >> Etude d'une solution de système de transport en synergie technique avec les réseaux ferrés RATP (RATP);
- >> Etudes de systèmes de transport (SETEC TPI / XEUS);
- >> Etudes d'insertion de tracés, d'impact sommaire et rédaction du DOCP (SETEC TPI /XELIS / INGEROP);
- >>> Synthèse et extraits du rapport études exploratoires des modalités de financement du projet Arc Express liées aux retombées économiques du projet s'agissant des aspects « montages contractuels » et « financement du projet » (DS Avocats / SP2000 / Paul Hastings / KPMG / Atis Real / Arcadis);

Légende



tracé préconisé

variantes de tracé proposées

station réalisée à ciel ouvert

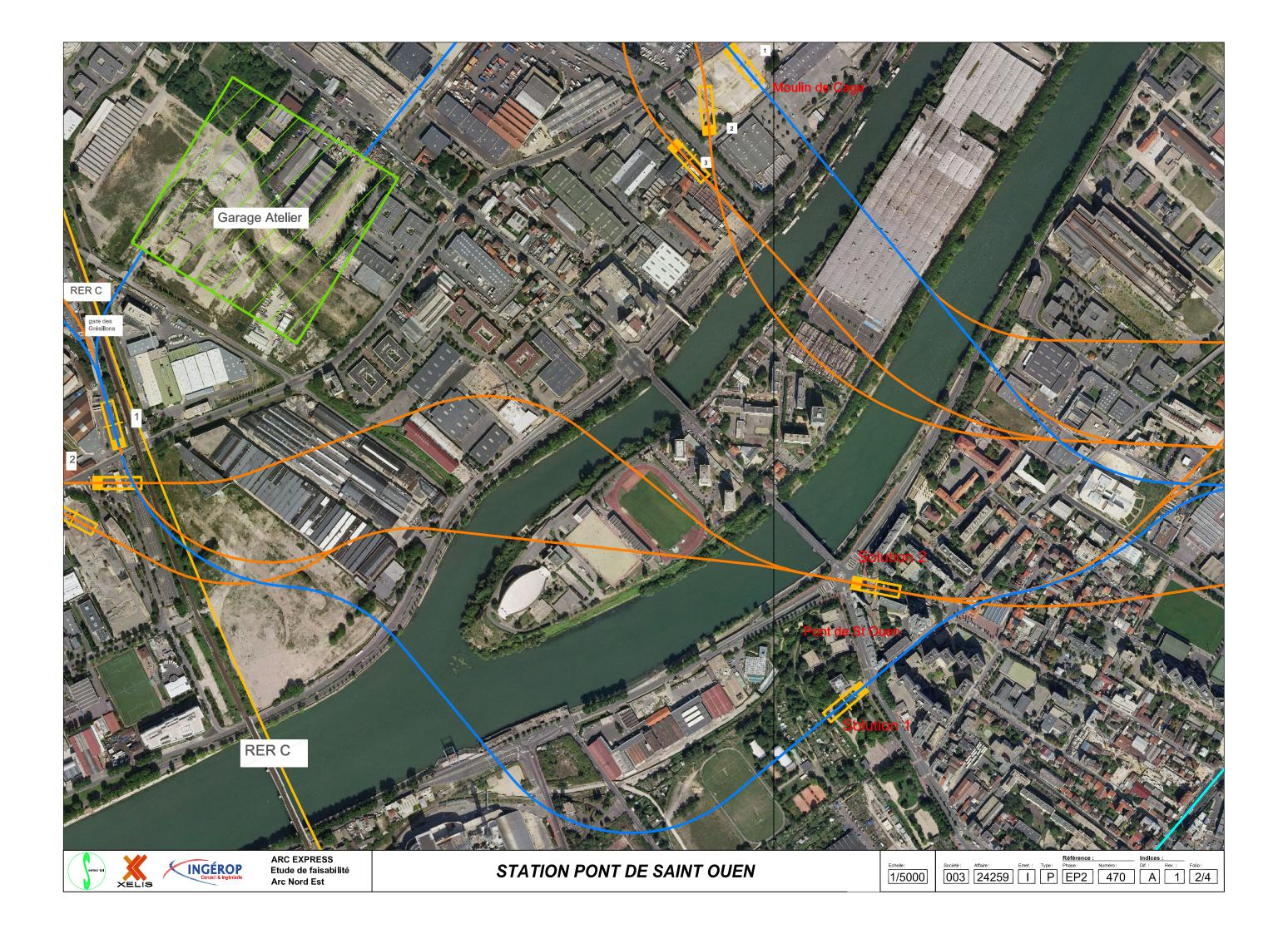
station réalisée en sous terrain

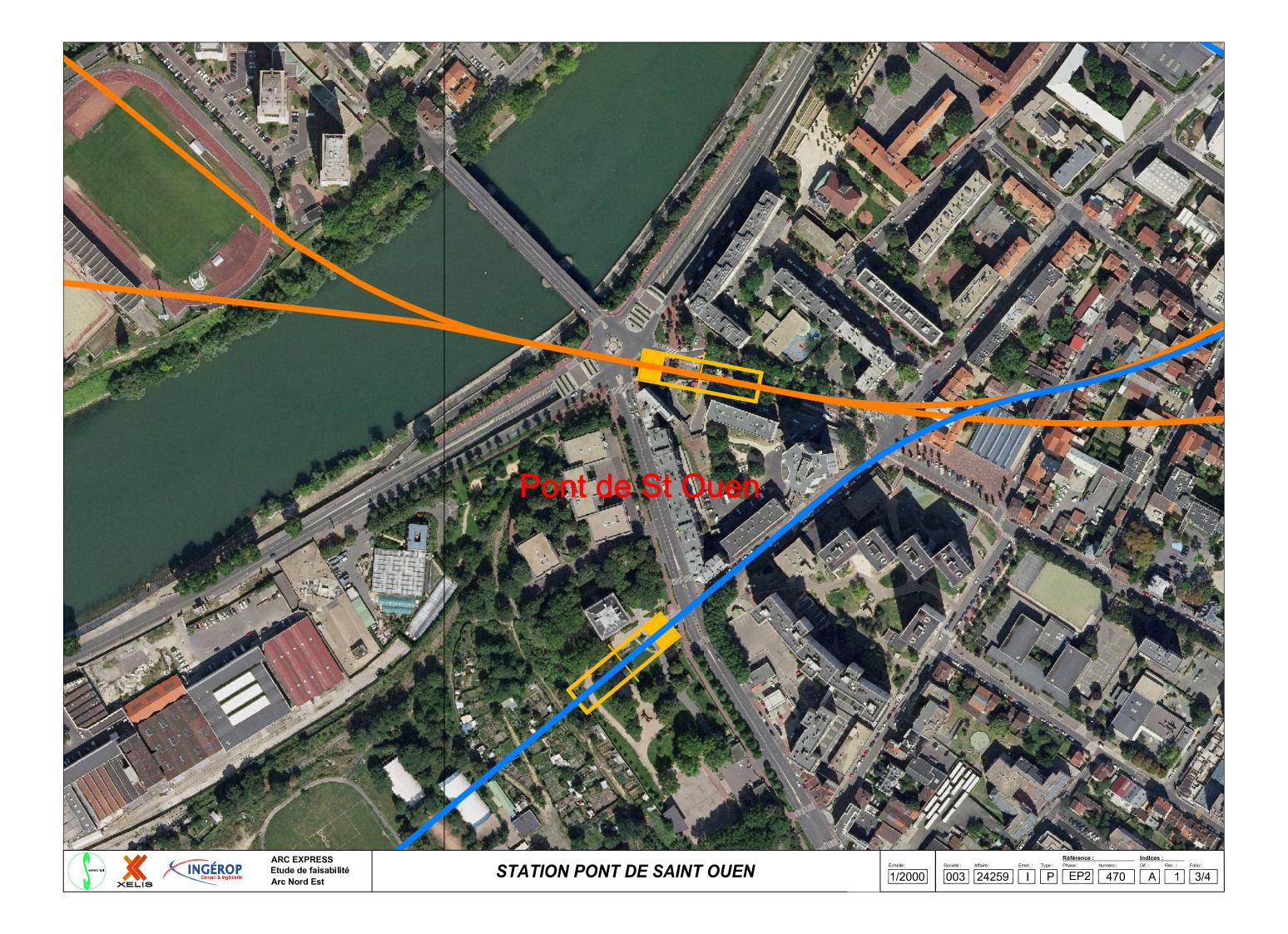
Α	1	12.01.2009	JB	JM	MV	1ERE_EMISSION
Dif.	Rev.	Date	Etabli par	Vérifié par	Validé par	Modification



ARC EXPRESS Etude de faisabilité Arc Nord Est

transports an lie-de-france	7110110101			
re d'Ouvrage				l
STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) 11 avenue de Villars 75007 Paris Tel: 01.47.53.28.00				
setec tpi				
Bureau d'étude mandataire setec tpi Tour gamma D 58, quai de la Rapée 75583 Paris Cedex 12 Tél: 01.40.04.62.71 Télécopie: 01.40.04.58.48 E-mail: tpi@setec.fr				
INGÉROP Consell & Ingénierle	XELIS	STAT PONT DE		
Bureau d'étude co-traitant Ingérop 168/172 boulevard de Verdun 92408 COURBEVOIE Cedex Tel: 01.49.04.55.00 Télécopie: 01.49.04.57.01 E-mail: xxx@ingerop.fr	Bureau d'étude co-traitant Xells Bâtiment Hautacam H1, 12 avenue du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél: 0 1.58.77.08.65 Télécopie: 01.xx E-mail: xxx@xelis.fr	La solution 1, le sud-ouest, par le STIF le	est validée	Échelle(s):
	Société :	Affaire: Emet.: T	Référence : Phase : Numéro :	Indices :
	003	24259 I	P EP2 470	







Emplacement de la solution 1 dans le parc du Chateau de St-Ouen

Emplacement de la solution 2 dans l'axe de la rue Landy à l'intersection avec les quais de Seine et au pied des grands ensembles d'habitat collectif





